



1 Plan de plafond réfléchissant, au 19^{ème} étage
 Echelle : 1:100

Légende - Plafond réfléchissant :

- Nouveau luminaire diodique de façade de base, de 304 mm sur 1 219 mm. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Conserver le projecteur existant et de montage encastré, d'orientation vers le bas.
- Nouveau projecteur d'orientation vers le bas et de montage encastré. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 1 981 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 083 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 120 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 100 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 200 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouveau luminaire, de type pendule. Se reporter aux dessins d'électricité. Hauteur de montage : 2 300 mm entre le dessus du plancher fini et la sous-face du luminaire.
- Nouvelle lièze d'éclairage diodique, en continu, à fixer solidement à la nouvelle cloison suspendue en gypse. Placement du transformateur, à déterminer sur place. Cette installation devra être aménagée avec un interrupteur distinct. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Connexion en direct du poteau de courant du mobilier faisant partie des systèmes, connexion, à pratiquer à l'intérieur de l'espace du plénum. Connexion en direct, devant être fournie par le Représentant du Ministère et raccorder par l'Entrepreneur électricien. Se reporter aux dessins d'électricité.
- Conserver le motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té et le carrelage insonorisant existant.
- Nouveau motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té, de 610 mm sur 1 524 mm, avec nouveau carrelage insonorisant.
- Nouvelle cloison suspendue en gypse. Cloison suspendue en gypse de 13 mm sur des montants en métal de 60mm, à 305 mm d'entre axes. Tirez les joints dans la cloison suspendue neuve, poncer les surfaces et rendre le tout à l'état prêt pour la réception d'une nouvelle finition.
- Conserver le plafond suspendu en gypse et les pièces composantes connexes.
- L'Entrepreneur devra réparer le motif de quadrillage à barres en té et ce, en prévoyant du nouveau motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té de 610 sur 1 524 mm et du nouveau carrelage insonorisant.
- Représente la hauteur du plafond et (ou) de la cloison suspendue au-dessus du plancher fini.
- Panneaux suspendus en feutre. Se reporter à l'élevation du dessin ID33.
- Chicane suspendues en feutre. Se reporter à l'élevation du dessin ID33.

Notes du dessin - Plafond réfléchissant :

1. Ajuster ou régler les tés de croisement en fonction du besoin, pour ainsi tenir compte du nouveau aménagement des installations d'éclairage.
2. Emplacement des panneaux suspendus en feutre. Se reporter au Plan des finitions murales du dessin ID29 afin de retrouver les détails pertinents.

Notes générales - Plafond réfléchissant :

1. Il relève de l'Entrepreneur de se reporter à tous les renseignements compris dans le Devis.
2. L'Entrepreneur se doit de lire le présent dessin concurremment avec tous les autres dessins qui sont compris dans le présent jeu de dessins. En outre, il se devra de signaler toute contradiction ou toute divergence entre les dessins et ce, avant la mise en route des travaux.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout endommagement aux cloisons, plafonds et finis existants ainsi qu'aux autres pièces composantes et existantes qui se doivent d'être conservés, en outre, il devra en être de même lorsqu'il s'agit de l'endommagement de locaux adjacents.
4. Les symboles constituent des points repères pour les quantités et les emplacements existants. Se reporter aux dessins d'électricité afin de retrouver des renseignements additionnels à ce sujet.
5. À moins d'indications contraires, centrer tous les luminaires dans le carrelage de plafond insonorisant.
6. À moins d'indications contraires, toutes les dimensions de luminaires correspondent à des dimensions d'entre axes.
7. L'Entrepreneur devra s'assurer que l'emplacement des luminaires au plafond ne gêne aucunement les éléments structurels ni de mécanique. En outre, il se devra de signaler tout conflit au Représentant du Ministère et ce, avant de commander les luminaires et avant de mettre ses travaux en route. L'Entrepreneur sera responsable du coût de déplacement des nouveaux systèmes dans le bâtiment et ce, advenant qu'il néglige de signaler des conflits de la sorte avant l'installation.
8. L'Entrepreneur se devra de marquer l'emplacement des luminaires de montage mural, des luminaires d'éclairage vers le bas et de type encastré et des luminaires de type pendule, à soumettre à l'approbation du Représentant du Ministère et ce, avant l'installation proprement dite de ces luminaires. Les carreaux de plafond insonorisants et (ou) le gypse de plafond coupés sans l'approbation du Représentant du Ministère seront remplacés ou réparés par le présent Entrepreneur et ce, à ses propres frais.
9. Pour faciliter les ouvrages de démolition des installations de mécanique, l'Entrepreneur se devra d'enlever et de remonter le motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té. Se reporter aux dessins de mécanique. Dans la mesure du possible, éviter de couper les principaux tés de suspension.
10. L'Entrepreneur devra fournir et monter un nouveau motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té et ce, aux hauteurs présentées dans les dessins.
11. À moins d'indications contraires, peindre en P1 toutes les cloisons suspendues et tous les plafonds en gypse et ce, aux états neuf et existant.
12. Remplacer les tés de suspension existants qui sont plâtrés ou qui sont sérieusement endommagés.
13. Aux endroits requis pour réparer des perforations à l'intérieur du système de quadrillage à barres en té et à partir d'autres cloisons, fournir et installer des plaques de recouvrement de motif de quadrillage de plafond suspendu et à barres en té, pour ce faire, l'Entrepreneur se devra de prévoir une allocation en espèces de 200 \$ à la fois et la couleur devra s'accorder à ce qui correspond au style et à la couleur des ouvrages existants. S'assurer que la transition soit lisse et sans joints apparents.
14. Se reporter aux dessins d'électricité afin de retrouver l'emplacement des sorties de courant à l'intérieur du plénum de plafond et ce, afin de tenir compte des besoins d'insonorisation par l'emploi de rubans de masquage.

Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
services gouvernementaux
Canada

Canada

LWG

ARCHITECTURAL INTERIORS

211-2141 Thurston Drive
Ottawa, ON K1G 0G1

T 613-739-3699
F 613-739-3965

info@LWG-ai.com LWG-ai.com

Plan clé

Le nord du projet

ARIDO

David Gibbons
Ingénieur en Architecture

L'entrepreneur sera responsable et sera responsable de ses actes et omissions en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.	
David Gibbons	25038
REGISTRATION INFORMATION	25038
LWG Architectural Interiors Inc.	42687

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part à l'ingénieur de toute contradiction.

révisions	description	date
03	Document de soumission	2019-01-15
02	Doc. à 90%, à soumettre à l'examen du client	2018-03-09
01	Doc. à 86%, à soumettre à l'examen du client	2018-02-16

A

B

C

project project

Locaux temporaires et de type générique de la Tour de l'ouest de l'EL

300 ouest, avenue Laurier, Ottawa (On)

drawing dessin

Plan de plafond réfléchissant, au 19^{ème} étage

Echelle : Selon les annotations

Designed By	Compu par
RB & MB	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-01-26
Drawn By	Dessiné par
MB	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-03-09
Reviewed By	Examiné par
BW	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-01-26
Approved By	Approuvé par
BW	(aaaa/mm/vj)
Date	2118-01-26
Tender	Soumission
Brent Cheff	Administrateur de projets
Project Manager	N° du projet
R.088901.013 (17096)	
Drawing no.	N° du dessin
ID20	